

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
ETABLISSEMENT PUBLIC DE WILAYA DE GESTION DES CENTRES D'ENFOUISSEMENT
TECHNIQUE DE LA WILAYA DE TIPASA

Avis d'attribution provisoire du marché

NIF : 000942052378122

En application des dispositions de l'article **65** alinéa **2** et l'article **40** du décret présidentiel N° **15-247 du 16.09.2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi N°12-23 du **05/08/2023** des règles générales du marchés public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N° **03/2026** relatif à :

ACQUISITION CAMION BALAYEUSE 6M³ ET PLUS AU PROFIT DE L'EPWG CET TIPASA

Paru dans les quotidiens nationaux « **HORIZONS** » et « **EL CHAAB** » en date du **23/06/2026** et aussi dans le « **BOMOP** » en date du **28/08/2026**.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à L'entreprise désigné ci-après Conformément aux paramètres suivants :

Projet	Entreprise	Montant TTC	Délais de livraison	NIF	Critères de Choix
ACQUISITION CAMION BALAYEUSE 6M ³ ET PLUS AU PROFIT DE L'EPWG CET TIPASA	SARL NSA EQUIPEMENTS	51.217.600.00D.A	120JOURS	0014161008427309001	Entreprise qualifiée Techniquement Et Moins disant

Conformément à l'article **82** du décret présidentiel N° **15-247 des 16.09.2015** portant réglementations des marchés publics Et des délégations de service public, et la loi N°12-23 du **05/08/2023** des règles générales du marchés public, les autres soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de l'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de l'EPWG CET TIPASA sise au siège d'EPWG CET TIPASA dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

LE DIRECTEUR